



Convocation Assemblée Générale Mixte (Ordinaire et Extraordinaire) des Actionnaires de Claranova SE le 1^{er} décembre 2021

- **Modalités d'organisation de l'Assemblée Générale Mixte**
- **Maintien du vote par Internet avec VOTACCESS**
- **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Paris, France - le 27 octobre 2021 - 18h00. Le groupe Claranova informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société le mercredi 1^{er} décembre 2021 à 15 heures, au Centre de Conférences Capital 8, 32 Rue de Monceau, 75008 Paris.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la Société pourrait toutefois être amenée à modifier les modalités de participation à l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2021 en fonction de l'évolution des dispositions légales relatives à la crise sanitaire et décider en conséquence que l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre 2021 se tiendra à huis clos. La Société informera ses actionnaires en amont de la tenue de l'Assemblée Générale si une telle décision devait être prise.

Les actionnaires de la Société sont donc invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site Internet de la Société (www.claranova.com), pour connaître les modalités définitives de participation à cette Assemblée Générale.

Les actionnaires devront respecter les mesures sanitaires applicables au moment de la tenue de la réunion. La Société fera ses meilleurs efforts pour que les mesures de distanciation soient respectées lors de l'Assemblée mais la Société n'encourra aucune responsabilité au titre d'une éventuelle contamination de personnes qui décideront, sous leur seule responsabilité, de participer physiquement à l'Assemblée.

L'avis préalable de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 25 octobre 2021, et est disponible sur le site Internet de la Société. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site Internet de la société www.claranova.com rubrique Investisseurs\Assemblées Générales, dans les conditions légales et réglementaires, à compter du mercredi 10 novembre 2021.

Les actionnaires sont encouragés à voter par correspondance par voie postale ou par Internet, grâce à la plateforme de vote sécurisée, VOTACCESS. Les procédures de vote à distance sont ainsi simplifiées et peuvent se faire directement en ligne à compter du 10 novembre 2021 :

Pour les actionnaires au nominatif : connectez-vous au site <https://www.actionnaire.cic-marketsolutions.eu> avec votre identifiant et login transmis par courrier postal.

Pour les actionnaires au porteur : connectez-vous au site Internet de votre banque sur la ligne de vos actions Claranova, il vous sera proposé de voter si votre établissement a adhéré à VOTACCESS.

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la Société. Les questions doivent être adressées au Président du Conseil d'Administration au siège social de la Société sis Immeuble Vision Défense – 89-91 Boulevard National, 92250 La Garenne-Colombes, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel à l'adresse contact@claranova.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale, soit le jeudi 25 novembre 2021 à zéro heure, heure de Paris. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h.

À propos de Claranova :

Acteur technologique global et diversifié, Claranova gère et anime un portefeuille de participations majoritaires dans des entreprises numériques à fort potentiel de croissance. S'appuyant sur une équipe combinant plusieurs dizaines d'années d'expérience dans le monde technologique, Claranova a acquis un savoir-faire unique de retournement, de création et de développement d'entreprises innovantes.

Avec un chiffre d'affaires de 472 millions d'euros sur l'exercice 2020-2021, en hausse de plus 40% en moyenne par an depuis 3 ans, Claranova a démontré en quelques années sa capacité à faire d'une simple idée, un véritable succès à l'échelle mondiale. Présent dans 15 pays et s'appuyant sur l'expertise de près de 800 collaborateurs en Amérique du Nord et en Europe, Claranova est un groupe résolument international, réalisant 95% de son chiffre d'affaires à l'étranger.

Au sein de son portefeuille de participations, Claranova réunit 3 plateformes technologiques uniques présentes sur l'ensemble des grands secteurs du numérique. Leader de l'e-commerce personnalisé, Claranova s'illustre également par son expertise technologique dans les domaines de l'édition de logiciels et de l'Internet des Objets à travers ses activités PlanetArt, Avanquest et myDevices. Ces trois activités partagent une mission commune : mettre l'innovation à la portée de tous grâce à des solutions simples et intuitives qui facilitent au quotidien l'accès au meilleur de la technologie.

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :
www.claranova.com ou twitter.com/claranova_group